|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **COVID-19** **CONSEILS SUR LE TRANSPORT AÉRIEN**  |  |

**LIGNES DIRECTRICES ET RECOMMANDATIONS SUR LE TRANSPORT AÉRIEN**

Black & McDonald s’engage à protéger la santé et la sécurité de tous ses employés. Pendant la pandémie, les voyages pour des raisons professionnelles ou personnelles peuvent augmenter le risque de transmission du virus. Pour réduire ce risque, l’entreprise a mis en place des procédures et des protocoles temporaires que les employés doivent respecter lorsqu’un déplacement est nécessaire. Tous les employés sont tenus de se conformer à ces protocoles et procédures.

**Voyages aériens (pour affaires) :**

Le transport aérien est un environnement unique, tout comme de nombreux autres lieux de travail qui présentent des défis uniques, comme :

* l’espace restreint;
* les grands couloirs non contrôlés avant, après et dans les aérogares;
* l’impossibilité de tout stériliser;
* les masques requis en raison de la proximité.

**Évaluation des dangers avant le vol :**

Tout comme nous le faisons avant d’entreprendre une activité professionnelle, nous devons cibler les dangers potentiels de cette activité. Avant de prendre des dispositions pour un voyage lié au travail, posez-vous les questions suivantes :

* Dois-je vraiment prendre l’avion ou existe-t-il un autre moyen de transport?
* **Ai-je l’autorisation de la direction pour prendre l’avion?**
* Remise en question : Suis-je apte à voyager?
	+ Considérations relatives à l’aptitude au voyage : âge, diabète, obésité, tabagisme, hypertension, médication et fréquence et autres facteurs de santé personnelle qui augmentent les risques de développer la COVID-19; en particulier lorsque l’on se rend dans des endroits éloignés des services médicaux ou où ces services ne sont pas disponibles.

**Planifier le voyage :**

Si le voyage a lieu après que les considérations ci-dessus ont été satisfaites, il est maintenant essentiel de planifier vos journées de déplacement en conséquence, en suivant les protocoles ci-dessous :

* Manger à l’avance, être autonome.
* Apporter des aliments préemballés dans votre bagage à main.
* Se rendre sur place à l’avance et s’isoler – se donner suffisamment de temps pour passer tous les contrôles requis à l’aéroport.
* Planifier votre itinéraire dans les aérogares pour éviter le plus possible les files d’attente.
* Rechercher les protocoles des aéroports et s’assurer que vous pouvez les respecter.
* La plupart des aéroports ou des compagnies aériennes ont rendu obligatoire l’utilisation d’ÉPI, indépendamment de la capacité d’éloignement physique.
* Prévoir la destination pour l’hébergement à l’hôtel, la location de voiture/taxi et les interactions pour chacun.
	+ Penser à tout (certains hôtels pourraient être fermés, etc.).
* Prévoir du temps supplémentaire pour chaque déplacement afin de ne pas avoir à compromettre la santé et la sécurité et à prendre des raccourcis.

Conseils sur le transport aérien relatifs à la COVID-19 – Rév. 04

**Voyages d’affaires : Black & McDonald et sociétés affiliées :**

Lors d’un voyage d’affaires, les éléments suivants sont requis :

* L’ÉPI+ ne doit pas être différent de celui utilisé pendant le travail sur un site où la distance physique de 6 pieds n’est pas respectée.

 L’ÉPI+ sera fourni par Black & McDonald et ses sociétés affiliées.

* Masque chirurgical ou équivalent, et gants en nitrile/vinyle à l’entrée de l’aérogare jusqu’à la sortie à destination.
* Prévoir un approvisionnement suffisant en ÉPI+ pour votre voyage de retour ou les retards de votre vol.
* Faire preuve de diligence en vous lavant les mains, en les désinfectant et en les éloignant de vos yeux, de votre nez et de votre bouche; continuer à vous laver les mains souvent! Avoir des lingettes désinfectantes personnelles ou du liquide dans les limites autorisées, si possible.

**Voyages personnels :**

Tant que les agences de santé publique et les responsables des transports au Canada et aux États-Unis n’auront pas retiré les restrictions et les conseils en matière de voyage, les employés doivent faire ce qui suit concernant les voyages personnels :

* **Les employés doivent faire part de leurs plans de voyage à leur superviseur et l’informer s’ils prévoient de voyager à l’étranger, car l’isolement obligatoire de 14 jours s’appliquera au retour. Certains pays peuvent avoir des mesures de contrôle supplémentaires qui devront être respectées. Les employés sont tenus de prendre et de respecter des mesures de sécurité lors de leurs déplacements personnels.**

**RENSEIGNEMENTS ET RESSOURCES SUR LE TRANSPORT AÉRIEN**

En date du 20 avril, le gouvernement du Canada a ordonné que tous les voyageurs (à quelques exceptions près) DOIVENT porter un masque non médical amovible ou un couvre-visage suffisamment grand pour couvrir leur bouche et leur nez pendant leur déplacement dans les aéroports canadiens et en vol et répondre aux questions sur leur état de santé. Veuillez consulter le lien ci-dessous.

1. [Mesures liées à la COVID-19 émises par](https://www.canada.ca/en/transport-canada/news/2020/04/new-measures-introduced-for-non-medical-masks-or-face-coverings-in-the-canadian-transportation-system.html) Transports Canada

1. [Info-voyage de WestJet](https://blog.westjet.com/)

1. [Renseignements sur les voyages d’Air Canada](https://www.aircanada.com/ca/en/aco/home/book/travel-news-and-updates/2020/covid-19.html)

Conseils sur le transport aérien relatifs à la COVID-19 – Rév. 04